



Servaville-Salmonville Infos

N° 7

Septembre 2022

Sommaire

Page 1

- ◆ Déchetterie
- ◆ Barrières de sécurité
- ◆ Recensement de la population
- ◆ Enquête INSEE
- ◆ Rue de la Fosse aux loups

Page 2

- ◆ Changement d'adresse: Mode d'emploi
- ◆ Recensement militaire 4ème période
- ◆ Activités de l'ASCSS
- ◆ Informations diverses
- ◆ Action C.C.A.S

Page 3

- ◆ Zoom sur Pierre DESOMBRE

Page 4

- ◆ Relais Petite enfance

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de José Pinot, le samedi 17 septembre 2022 à l'âge de 58 ans, des suites d'une longue maladie. José Pinot était employé communal depuis 1985 et chef de corps en tant que capitaine de la caserne des sapeurs pompiers de Servaville-Salmonville.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du village le 22 septembre à 14h30

Le Maire

DECHETTERIE

Durant les vacances scolaires, de nombreux habitants ont fait du rangement chez eux.

La déchetterie de la commune est réservée pour les déchets verts, type : tontes, branches mais également pour des déchets comme la ferraille à déposer dans la benne. Tous les autres encombrants (pneus, bois, plastiques piscine, palettes, etc) doivent être portés à la déchetterie de Darnétal. La commune n'a pas accès à cette déchetterie. Vous remerciant de votre compréhension.

BARRIERES DE SECURITE



Monsieur le Maire a constaté le 1 Septembre 2022 que 20 barrières de sécurité avaient disparu de l'espace Dugelay. Celles-ci protégeaient l'effondrement rebouché, pour la sécurité de tous.

La ou les personnes qui auraient eu besoin de ces barrières peuvent les rapporter à l'atelier municipal. Toute personne ayant vu un ou des véhicules les prendre est invitée à venir témoigner en mairie.



Le recensement de la population aura lieu en début d'année 2023, sur tout le territoire de la commune.

L'INC nous demande de recruter 2 personnes pour être agent recenseur, les personnes intéressées doivent venir s'inscrire en mairie dès que possible.

Ces personnes seront rémunérées par vacation.

ENQUÊTE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 21 septembre au 15 octobre 2022, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Travaux d'été rue des Rougemonts



Changement d'adresse

En cas de déménagement sur la commune pour l'année à venir, il est important de penser à changer l'adresse sur la carte grise de votre véhicule. Pour informer l'administration française sur ce changement vous pouvez passer par le Service Public de changement d'adresse de l'Etat. Voici un guide d'information à ce sujet ou consultez directement un garage habilité et agréé sur la commune. Pour finaliser rapidement votre changement il est important de fournir tous les documents :

- Cerfa de demande de certificat d'immatriculation
- Copie de la carte grise recto et verso
- Permis de conduire du titulaire
- Le nouveau Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Nota bene : Dans le cas d'une plaque ancien format type FNI, après changement, vous recevrez un nouveau certificat d'immatriculation, il faudra donc bien penser à faire installer une nouvelle plaque d'immatriculation sur votre véhicule

Recensement militaire 4eme période

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Octobre, Novembre et Décembre 2006) sont invités à venir se faire recenser dans leur seizième anniversaire à la mairie de leur domicile aux jours et heures des permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche obligatoire est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Rappel : les jeunes gens nés les mois précédents, n'ayant pas encore pu se faire recenser, sont également priés de venir se présenter en mairie.



ACTION C.C.A.S

Dans le cadre des permanences en mairie du C.C.A.S, vous serez présentées **le vendredi 23 septembre à 17h00**, pour faciliter votre vie :

- Les aides à domicile (repas, ménage, petits travaux, autonomie...)
- Les aides aux travaux extérieurs (jardinage, entretien,...)

Activités de l'ASCSS



Ateliers numériques :

Les ateliers reprendront le mercredi 5 octobre à 17h30 à la Mairie de Servaville-Salmonville.

Ouverts à tous, ces ateliers d'initiation, organisés en petit groupe permettent de découvrir et se familiariser avec les outils numériques indispensables du quotidien. Dates suivantes : 19 octobre et 2 novembre.

Prochaines manifestations :

Troc aux plantes

6 novembre à partir de 10 heures

12ème rencontre jazz manouche

samedi 12 novembre



Informations diverses

👉 Taille des haies

Comme tous les ans à cette époque, la taille des haies est nécessaire. Vous êtes concerné si votre propriété est limitrophe d'un chemin piétonnier, d'une route départementale, d'une rue communale ou d'une façon générale donnant sur le domaine public. Pour rappel la haie ne doit pas dépasser 2m de hauteur en limite de propriété.

👉 Elagage

Avant l'approche de l'hiver, il nous est demandé de veiller à l'élagage des arbres qui empiètent sur le domaine public et qui sont proches des lignes électriques.

👉 Analyse de l'eau

Le contrôle de l'eau effectué à la cuisine de la cantine est conforme à la réglementation en vigueur.

👉 Survol d'un drone.

Nous avons constaté depuis plusieurs jours que le lotissement communal (allée des champs, allée des roses, rue des tilleuls, ..) était survolé par un petit drone. Le survol par un drone des espaces habités est une pratique illégale passible d'une amende.

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-uas-categorie-ouverte-et-aeromodelisme>

Rue de la Fosse aux loups

Les travaux prévus par la direction des routes n'ont pas été retenus pour cette année, une demande pour 2023 sera faite à la direction des routes.

ZOOM



SUR...

Pierre DESOMBRE

Conseiller municipal



A bientôt 81 ans, Pierre DESOMBRE est l'un des plus anciens élus de Servaville-Salmonville. *Président de la commission de contrôle du Répertoire Electoral Unique, délégué pour les appels d'offres, le C.C.A.S et l'entretien des bâtiments, Pierre DESOMBRE est un élu engagé.*

Entretien réalisé par Philippe LEMAITRE le 31 août 2022

Arrivé dans la commune en 1974 à l'âge de 33 ans, j'ai fait construire la maison dans laquelle j'habite encore aujourd'hui rue de la Fosse aux loups à La Hémaudière. Dans ma vie professionnelle j'ai d'abord été mécanicien puis responsable de magasin aux services de l'équipement. Depuis que je suis retraité, je me suis beaucoup occupé de mon jardin, une passion ancienne mais qui commence à être difficile à mon âge. J'ai aussi acheté un camping-car pour partir en voyage avec mon épouse.

« Si je pouvais revivre ma vie, je ne regrette rien et je referais la même chose. »

Avant de m'engager dans le conseil municipal, j'avais participé à la création de l'actuelle A.S.C.S.S avec Gérard PAUMIER et Monsieur DENIZE dans la mesure où la création d'une association était un préalable à la construction de la salle polyvalente.

Dès mon arrivée dans la commune en 1974, je venais souvent assister en spectateur aux réunions du Conseil Municipal, parce que j'aimais bien connaître la vie de la commune. Ça me faisait mal au cœur quand je constatais que certains conseillers somnolaient pendant la réunion et qu'il n'y avait que trois personnes qui parlaient c'est-à-dire le maire et les adjoints.

Je me suis présenté aux élections municipales en 1987 sur la liste de Jean-Pierre HAVIN et je suis toujours resté conseiller municipal depuis 35 ans durant lesquels j'ai connu 5 maires.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des élus, députés ou sénateurs, invités pour l'inauguration de l'école, de la salle polyvalente ou du lotissement, ce sont des personnes qui m'ont marqué et qui étaient très différents des élus de maintenant.

Quels conseils donneriez-vous à un nouvel élu municipal ?

Un élu municipal, c'est quelqu'un qui doit s'intéresser aux problèmes de la commune, participer aux cérémonies, à tout ce qui se passe dans la commune et être présent le plus souvent possible.

Si je devais donner un conseil à un nouvel élu, ce serait de ne pas se limiter à avoir son nom sur la liste des conseillers, mais d'essayer de participer au maximum à la vie de la commune. Si on est élu, on s'engage et on sait qu'il va falloir donner de son temps. J'ai longtemps participé au comité des Fêtes et j'aime bien la fête du pays.

La population de Servaville-Salmonville a doublé sur les 30 dernières années, comment jugez-vous l'évolution de la commune ?

Je pense qu'il ne faut pas trop s'élargir, on est à la campagne et il ne faut pas construire d'immeubles mais limiter un peu, rester sur des pavillons individuels sans aller trop vite dans l'accroissement du nombre de logements. Ce qui est le plus problématique dans la commune c'est le manque de commerçants et alors qu'on nous recommande de limiter nos déplacements, il faut prendre la voiture pour toutes ses courses. Heureusement nous avons un boulanger et un garagiste et il faut les faire travailler pour les garder.

En conclusion, je dirais que j'ai été et que je suis heureux dans ma commune..

LA BULLE PETITE-ENFANCE



UNE NEWSLETTER DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR PAR MAIL LA NEWSLETTER PETITE-ENFANCE, NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE QUELQUES INSTANTS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE CI-DESSOUS :

PRÉNOM : _____

NOM : _____

E-MAIL : _____

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER PETITE-ENFANCE

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le service communication de la CCI-CV sis à 180 route du Château à Martainville-Epreville pour constituer la base de données qui permettra de transmettre par mail la newsletter petite enfance. Le responsable de traitement est désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivants : service communication Communauté de Communes Inter Caux Vexin. Les données sont conservées pendant cinq ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas dans ce cas. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : florie.desbordes@intercauxvexin.fr Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.


LE RELAIS PETITE ENFANCE C'EST QUOI ?

Un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres GRATUIT pour :

- partager un temps d'accueil collectif avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s, parents et enfants en favorisant l'échange et la socialisation de l'enfant ;
- obtenir un soutien et un accompagnement pédagogique de la part de l'éducatrice ;
- obtenir des informations sur vos droits et devoirs en tant que salarié(e) et employeur : contrat de travail, démarche d'agrément, formation de professionnalisation, etc.
- participer aux activités ludiques, artistiques, motrices et de sociabilisation encadrées par une éducatrice jeunes enfants.

LA BULLE PETITE ENFANCE
Une newsletter dédiée au développement de l'enfant

Inscrivez vous sur intercauxvexin.fr ou scannez ce code :



Votre contact PYRAMIDE
190 route du Château
76116 MARTAINVILLE-EPREVILLE
Tél. 02 35 23 92 33
Mail : ram.martainville@orange.fr

LA BULLE PETITE-ENFANCE



UNE NEWSLETTER DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

RETROUVEZ : DES INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT, DES CONTENUS LUDIQUES (ACTIVITÉS, COMPTINES, LECTURE DE CONTES, ETC.) ET DES ACTUALITÉS À DESTINATION DES PARENTS EMPLOYEURS ET ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.INTERCAUXVEXIN.FR

FLASHEZ CE CODE



OU LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES

LE RELAIS PETITE ENFANCE
vous accueille :

en ATELIERS COLLECTIFS

- LES LUNDI & MARDI de 9h00 à 11h00 à MARTAINVILLE-EPREVILLE
- LE JEUDI de 9h00 à 11h00 à PRÉAUX en alternance avec BOISSAY
- LE VENDREDI de 9h00 à 11h00 à MORGNY-LA-POMMERAYE

lors de PERMANENCES à MARTAINVILLE-EPREVILLE

- LES LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI de 13h30 à 17h00
- LE MERCREDI de 9h00 à 12h00

